SNALC06-1er degré

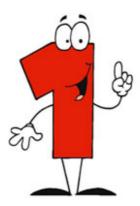


ACTUALITÉ, SNALC

ELECTIONS PRO 2018: MODE D'EMPLOI

11 OCTOBRE 2018 | SNALC06 ECOLES | LAISSER UN COMMENTAIRE

Création de l'espace électeur à partir du 12 octobre en 3 clics.



Se connecter sur https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm et saisir son adresse mail académique.

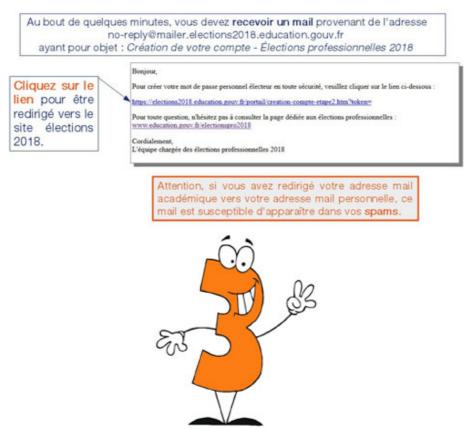
Elections professionnelles 2018

Espace électeur

Accident installation (Section 1988)



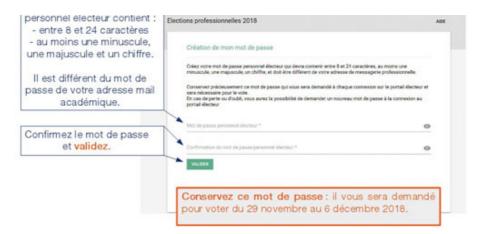
Se connecter au webmail académique et cliquer sur le lien personnel reçu par mail.



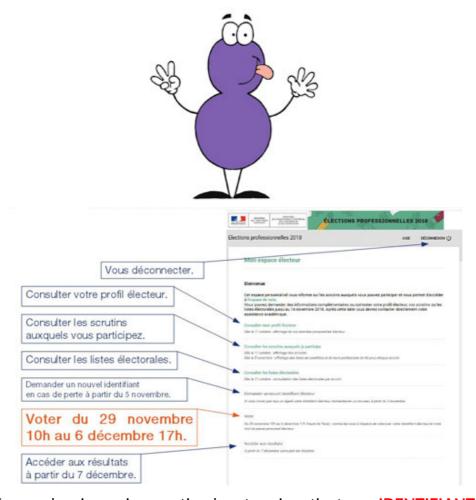
Choisir un mot de passe :

- entre 8 et 24 caractères
- avec au moins UNE minuscule, UNE majuscule et UN chiffre
- différent du mot de passe académique





Votre espace électeur est créé, vous pouvez :



A partir du 5 novembre, je reçois ma notice de vote qui contient mon **IDENTIFIANT ÉLEC- TEUR**



Les candidats et les professions de foi sont consultables sur mon espace électeur à partir du 5 novembre pour chacun des scrutins auxquels je participe.

Du 29 novembre au 6 décembre **JE VOTE** avec :

- mon identifiant électeur
- mon mot de passe



JE VOTE pour tous les scrutins pour que ma voix soit portée dans toutes les instances.

Nationales: CTMEN et CAPN

Locales: CTA et CAPD



MIS-EN-AVANT